



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 122090

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les horaires d'ouverture des universités françaises. En effet, il semblerait que les plages d'ouverture de ces dernières soient sensiblement inférieures à celles des grandes universités européennes. Or, cette situation pénalise les étudiants en général, et plus particulièrement ceux exerçant une activité professionnelle parallèlement à leurs études. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la possibilité d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture de ces établissements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122090

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3666